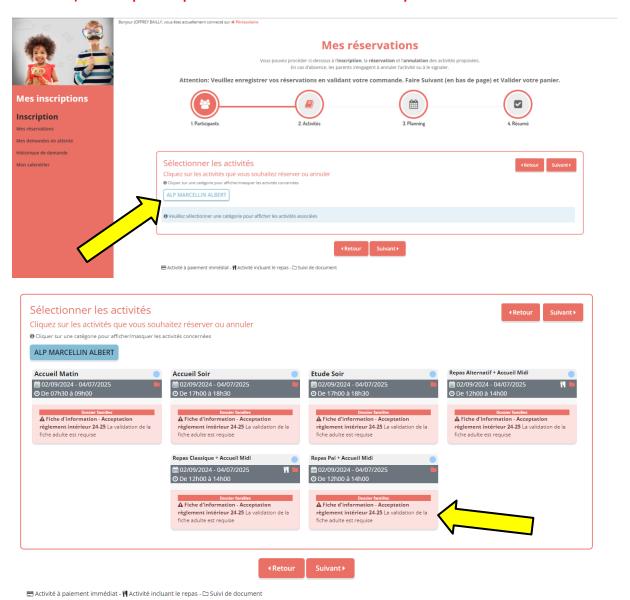


## Marche à suivre pour valider la Fiche d'information

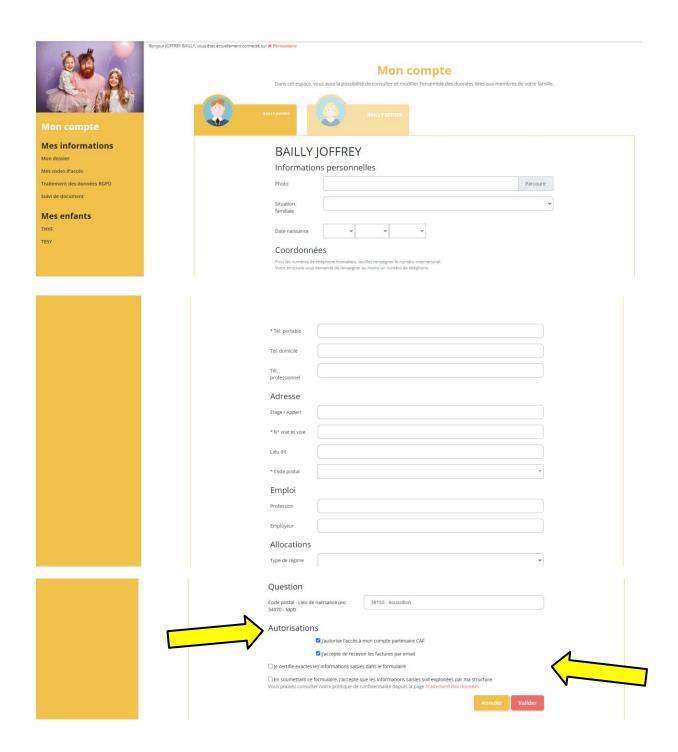
## Acceptation du règlement intérieur 25-26, à partir du 18 Août 2025

Lorsque je veux faire des réservations périscolaires 2025-2026 pour mes enfants, il vous sera demandé **obligatoirement** de vérifier et de valider vos informations liées aux membres de votre familles et d'accepter le règlement intérieur 2025-2026

Sans la validation des informations contenues sur votre dossier (et l'acceptation par nos structures) vous ne pourrez pas faire de réservations 2025-2026 pour vos enfants.



Cliquez sur Dossier familles (bandeau rouge) pour vous rendre sur les informations à vérifier, modifiez et validez.



Modifiez, validez et acceptez les informations contenues dans votre fiche d'information pour les deux responsables, puis validez.



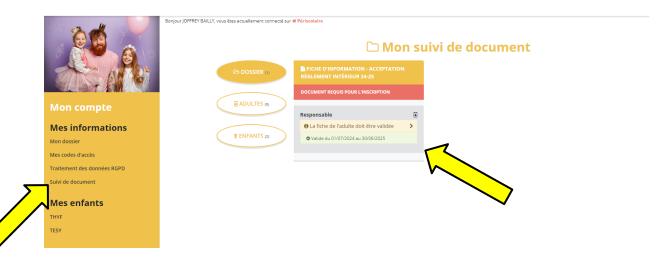
Vos données mises à jour ont été envoyées à nos structures pour validation.

Lorsque celles-ci seront acceptées, vous pourrez effectuer vos réservations.

Les acceptations s'effectueront plusieurs fois par jour ouvrés.

Vous retrouverez également ce dispositif dans le module « Mon compte »

Onglet : Suivi de document



Les informations ont été acceptées par nos structures et seront valables jusqu'à Juillet 2026.

En option: Onglet Suivi de document - Enfants

Vous avez la possibilité de fournir aux structures d'accueil le scan de l'attestation d'assurance scolaire/Périscolaire pour l'année scolaire en cours et la copie du carnet de vaccination valable jusqu'au rappel des DTP des 6 ans. Il n'y a pas d'obligation pour ces documents et cela ne vous bloquera pas l'accès au module réservation de votre enfant.